



**ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE
DU CONSEIL COMMUNAL – ZONE DE POLICE**

MARDI 25 AVRIL 2023 – 18h

La séance publique du Conseil communal - Zone de Police - sera clôturée avant l'ouverture de la séance publique du Conseil communal. A l'issue de la séance publique du Conseil communal, la séance à huis clos du Conseil communal - Zone de Police - sera déclarée.

SEANCE PUBLIQUE

POINTS INSCRITS À LA DEMANDE DE MEMBRES DU CONSEIL :

- 5.1. "La police bientôt payante pour les organisateurs de grands événements?" (M. T. Warmoes, Chef de groupe PTB)
- 5.2. "Cyberharcèlement, quel est le rôle de la police locale?" (Mme A. Hubinon, Conseillère communale Ecolo)
- 5.3. "Résultats du dernier moniteur de sécurité" (M. F. Martin, Chef de groupe PS)